



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES  
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 17 novembre 2022

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° 200 du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00145** du 04 NOV. 2022  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur MARTI Grégory  
81 Avenue de Valenton  
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Remplacement des menuiseries en aluminium gris

Sur un terrain sis 81 AV DE VALENTON  
Cadastré AI217

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

04 NOV. 2022  
Le Maire  
Pour le Maire et par délégation  
la 3<sup>ème</sup> adjointe déléguée à l'urbanisme  
Kati CASILLAN  
Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00145** du 04 NOV. 2022 a été affichée en  
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,